

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2010
AJOURNÉE AU 7 SEPTEMBRE 2010
PUIS AU 21 SEPTEMBRE 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 24 août 2010 ajournée au 7 septembre 2010 puis au 21 septembre 2010 à 20 heures à la salle des Lys située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES:

Mmes Francine Chabot, Lucie Désilets, Denise Girard, Michelle Laguë, Colette Larose, Nicole Leblanc, Lise Paquette et Chantale T. Renaud

MM Claude Denis, Roch Dumont, Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière, Sylvain Lévesque, Gaëtan Paquet, Michel Parent et Gilles Roy

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : M. Nicolas Léonard

COMMISSAIRES ABSENTS :

Mmes Nathalie Boisclair et Chantal Boisselle, représentante des parents au secondaire

MM Alain Filion, Serge Mainville et Jean-Claude Rousseau

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme Monique Guillet, directrice générale suppléante

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

Mme Dominique Paul, directrice du Service des ressources éducatives

Mme Marie-France Martinoli, directrice adjointe au Service des ressources éducatives

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.

Il est 20 h 40.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Roch Dumont:

QUE l'ordre du jour soit adopté en modifiant le titre du point 7.3 comme suit : *Demande de révision de décision – élève N.M.*

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2010
AJOURNÉE AU 7 SEPTEMBRE 2010
PUIS AU 21 SEPTEMBRE 2010

9-CC-2010-2011

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.1 Modification à l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
7. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 7.3 Demande de révision de décision – élève N.M.
19. Ajournement ou clôture de la séance

10-CC-2010-2011

DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION – ÉLÈVE N.M.

CONSIDÉRANT la procédure relative aux demandes de révision de décision concernant un élève adoptée par le Conseil des commissaires lors de sa séance ordinaire du 23 janvier 2007 (résolution 44-CC-2006-2007);

CONSIDÉRANT que l'élève adulte N.M. a déposé une demande de révision de la décision prise par la direction du Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau à l'effet de l'expulser de la formation en pâtisserie et boulangerie;

CONSIDÉRANT que la direction générale adjointe a confirmé la décision d'expulsion d'un élève adulte prise par la direction de ce centre;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires a confié l'étude de cette demande de révision à un comité formé de commissaires et de la présidence, conformément à la procédure adoptée;

CONSIDÉRANT que le comité a procédé à l'étude de cette demande de révision le 10 septembre 2010;

CONSIDÉRANT que le comité chargé d'examiner la demande de révision a permis à l'ensemble des intervenants au dossier de faire valoir leur point de vue;

CONSIDÉRANT les règles de fonctionnement adoptées par le conseil d'établissement du centre conformément à l'article 110.2 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoyant l'expulsion possible d'un élève en cas de contravention auxdites règles;

CONSIDÉRANT que le caractère répétitif des comportements de violence verbale de l'élève et du climat d'insécurité qui en découlait dans la classe constitue une contravention aux règles de bon fonctionnement du Centre et plus particulièrement de celles du département de pâtisserie et boulangerie;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Politique relative aux comportements violents à la Commission scolaire Marie-Victorin*;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2010
AJOURNÉE AU 7 SEPTEMBRE 2010
PUIS AU 21 SEPTEMBRE 2010

CONSIDÉRANT que cette politique prévoit que tout élève et tout membre du personnel ont droit à la sécurité et au respect;

CONSIDÉRANT que l'élève souhaite réintégrer le centre afin de poursuivre sa formation;

CONSIDÉRANT que le comité formé par le Conseil des commissaires considère unanimement, à la lumière des informations reçues, que l'élève ne peut réintégrer le centre;

IL EST PROPOSÉ par Mme Michelle Laguë :

1° **QUE** le Conseil des commissaires confirme la décision prise concernant l'élève N.M. à l'effet de l'expulser du Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau.

Adoptée à l'unanimité

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20 h 45.

Présidente

Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2010
AJOURNÉE AU 7 SEPTEMBRE 2010
PUIS AU 21 SEPTEMBRE 2010